

EN BREF ...

Boîte à idées

Nous vous rappelons qu'une boîte à idées est installée dans le hall de la mairie.



Celle-ci est à votre disposition.

Les livres nomades

Déposez ou empruntez un ou des livre(s) dans l'un de nos trois points de dépôt (pôle paramédical, hall de la mairie et maison médicale).



Le p'tit CRIQUETOT

n°1 juin 2021

LE MOT DU MAIRE



Chères Criquetotaises,
chers Criquetotais,

Je suis très heureux de vous présenter le N°1 "Le P'tit Criquetot", un clin d'oeil au "Journal de Criquetot."

Cette nouvelle appellation est la résultante du sondage effectué auprès de la population. Vous découvrirez dans ce journal une projection de diverses rubriques relatives à la vie de notre collectivité pour mieux la comprendre et partager son développement.

La principale action pour le dernier quadrimestre portera sur l'étude de la programmation "des Petites Villes de Demain". La candidature de notre commune est validée depuis plusieurs semaines, la convention est signée entre les différents intervenants et bénéficiaires.

Cette labellisation est très prometteuse pour le dynamisme de Criquetot avec un accompagnement spécifique sur l'habitat, le commerce de proximité, les services et équipements publics, la sécurité routière, l'éducation, la culture et le sport. Ce label "Petites Villes de Demain" est vraiment un levier d'attractivité, je suis très satisfait que Criquetot puisse en bénéficier.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du Centre Médico-Social ont commencé, ceux de la salle Saint Henri débiteront le mois prochain.

Je suis fier de conduire une équipe municipale qui se donne les moyens de ses ambitions. Je remercie mes collègues qui m'apportent leur soutien, leurs idées, leur expérience et leurs encouragements.

Enfin je suis ravi de voir s'alléger les mesures sanitaires qui permettront à la collectivité de reprendre au fil du temps les activités tant attendues par tous.

Je vous souhaite une agréable lecture et d'excellentes vacances.

Continuez à prendre soin de vous.

Bien cordialement

Alain FLEURET, Maire.



À LA UNE

Petite Ville de demain



Petites Villes de demain :

un soutien cousu main pour

1000 communes françaises



Application « Ma mairie en poche » (MMEP)

Cette application est disponible sur smartphone.

Elle permet de vous abonner au fil'info de votre ville favorite et de recevoir informations et alertes directement sur votre téléphone. Vous êtes notifiés à chaque information publiée par votre ville.



Permanence juridique

Maître Emmanuel CARDON, avocat, vous reçoit à la mairie le 2ème et 4ème samedi de chaque mois de 11h à 12h.

Le 1er rendez-vous est gratuit.

Passage du vaccinobus

Le vaccinobus départemental revient le **vendredi 9 juillet à la salle des Fêtes.**

Pour toutes personnes âgées de plus de 18 ans.

Inscription obligatoire au 02 35 03 67 67

Mairie
Place Georges Chédru 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL
Tél. : 02.35.10.20.40 - Fax : 02.35.10.20.41
Mail : mairie-criquetot-lesneval@orange.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
le samedi : de 10 h à 12 h

Retrouvez toutes les informations, l'agenda, les comptes-rendus etc ... sur notre site internet :
www.criquetot-lesneval.fr



Suivez-nous sur la page facebook :
« Conseil Municipal de Criquetot l'Esneval »



A la Une
- Petites Villes de Demain _____ 1 et 3

Maison du territoire
- La Maison du territoire est à votre service _____ 4 et 5

Vie scolaire
- De nouveaux aménagements pour sécuriser l'école 6
- Carnaval à l'école _____ 6
- Pâques _____ 6

Accueil de Loisirs
- Un hiver chaleureux pour Les P'tites Canailles _____ 7

Culture
- Bibliothèque _____ 8

Commerces
- L'Eaux des vins _____ 9
- C le Bon Choix _____ 9
- Marché _____ 9

Hommage à Claude Villamaux _____ 10

- Départ de l'Abbé Tassel _____ 11
- Commémoration du 8 mai _____ 11

Budget
- Budget primitif de 2021 _____ 12 et 13
- Détail des dépenses et recettes _____ 12 et 13

Travaux
- Salle Saint Henri _____ 14
- Centre médico-social _____ 15
- Noms des rues _____ 15

Cinétoiles _____ 16

Plantation d'arbres
- Promouvoir l'arboriculture _____ 17

Fodeno _____ 17

Rétrospective
- Décorations de Noël _____ 18
- Téléthon _____ 18

Infos pratiques
- Don du sang _____ 19
- Vaccinodrome au stade Océane _____ 19
- Dépistage COVID _____ 19
- Vaccinobus _____ 19

Infos pratiques
- Alerte en masse _____ 20
- Lutte contre les frelons / frelons asiatiques / guêpes _____ 21
- Nuisances _____ 21
- Concours des maisons fleuries _____ 21

Etat civil _____ 22

Forum des associations _____ 22

Croix rouge _____ 22

Club des Aînés "Vive la Vie" _____ 23

La parole de la minorité _____ 23

En bref
- Boite à idées _____ 24
- Les livres nomades _____ 24
- Application "Ma mairie en poche" _____ 24
- Permanence juridique _____ 24
- Passage du vaccinobus _____ 24

CLUB DES AÎNÉS " VIVE LA VIE"

Un nouveau président pour l'association

Depuis le 11 mars dernier, le nouveau président est Monsieur Michel BELLENGER. Cette association créée en 1980 par Marie GUEROULT, compte à ce jour, une soixantaine de membres.

Vous êtes retraité(e), n'hésitez pas à les rejoindre le jeudi après-midi à 13h45 à la salle du Vivier, lorsque la situation sanitaire aura évolué favorablement.

Vous passerez un agréable moment autour d'une partie de cartes, de dominos ou de Scrabble.

Le tout suivi d'un petit goûter.

Au cours de l'année, il est généralement proposé la galette des rois, après-midi crêpes, collation champêtre, bûche de Noël, concours interclubs, repas annuel du club, déjeuner spectacle de fin d'année et bien d'autres animations (certaines activités seront soumises à participation financière).

Pour tous renseignements : M. Michel BELLENGER (06 72 56 33 63)



LA PAROLE DE LA MINORITE

Petite ville, grandes ambitions.

Jusqu'en 2026, Criquetot l'Esneval est susceptible de participer au programme national de petites villes de demain. Ce projet ambitieux propose de révéler le potentiel des petites villes de moins de 20 000 habitants. Près de 1 600 communes seront concernées en France métropolitaine, 30 villes sont sélectionnées pour toute la seine maritime dont 3 pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Ce véritable projet de revitalisation repose sur 3 axes majeurs : rénovation du centre ville, écologie et circuit court. Il a pour but d'améliorer le quotidien et le bien-être de tous les habitants. De belles opportunités de rénovation sont là avec un soutien en ingénierie et un appui financier pour notre ville. **Si notre candidature est validée, n'est-ce pas le moment idéal de repenser l'intégralité du centre ville et de ses petites rues adjacentes ?** Nous pouvons enfin espérer remettre le piéton, le cycliste et les personnes à mobilité réduite au centre du dispositif de la voirie. Invertissons le rapport de force : les piétons et les cyclistes d'abord ! Les camions, les voitures et les bus viendront après... Le centre ville sera ainsi revalorisé au profit des commerces et des habitants dans un esprit village plus agréable et très sécurisé.

Nous vous invitons à parcourir le site petites villes de demain, n'hésitez pas à remettre vos propositions et vos envies sur ce projet dans la boîte à idées disponible en mairie.

agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45

L'équipe l'Esprit Village

Pour tout rdv, merci de contacter Coralie Lebrun au 06 25 72 22 39 ou Gontran Gibaux au 06 75 71 95 34



ETAT CIVIL

Bienvenue parmi nous ...

Mylan DUVAL né le 14 juillet 2020
Syanna GIBEAUX née le 19 juillet 2020
Arthur BIVEL né le 4 août 2020
Ambre VAUCHEL née le 12 septembre 2020
Hugo BENARD né le 6 octobre 2020
Zoé BARBEY LEVILLAIN née le 16 octobre 2020
Clément MAILLOT né le 26 octobre 2020
Emmanuel LUCAS né le 10 novembre 2020
Julia MENDOZA née le 24 février 2021
Alessio GORAND né le 4 mars 2021
Louise FREVAL née le 4 avril 2021
Maily GOUMENT née le 12 avril 2021
Axel HUON né le 7 mai 2021



Ils se sont dit oui ...

Jimmy CATELAIN et Andréa VARIN le 29 août 2020
Jean-Pierre THORAVAL et Bénédicte EMO le 19 septembre 2020
Vincent DÈDE et Armelle LEMESLE le 22 mars 2021
Ludovic BENARD et Aurélia GODARD le 26 juin 2021

Ils nous ont quittés ...

Cécile PREVOST décédée le 5 août 2020
Célia DRONIOU décédée le 3 août 2020
Michel MALANDAIN décédé le 14 août 2020
Denise PINLONG décédée le 26 août 2020
Nicole LOUISET décédée le 28 août 2020
Christiane ROGER décédée le 4 septembre 2020
Serge QUEVILLY décédé le 8 septembre 2020
Maxime MAKI décédé le 10 septembre 2020
Roland DELAHAYS décédé le 24 septembre 2020



Ils nous ont quittés ... (suite)

Thérèse BACHELAY décédée le 30 septembre 2020
Adrienne PITTET décédée le 4 octobre 2020
Ginette BURÉ décédée le 6 octobre 2020
Claude LECUYER décédé le 1er octobre 2020
Robert VASSE décédé le 4 octobre 2020
Michel CAVELLIER décédé le 13 octobre 2020
Odette LEMIEUX décédée le 2 novembre 2020
Philippe HAREL décédé le 11 novembre 2020
Georgette PASQUIER décédée le 12 novembre 2020
Madeleine BENARD décédée le 15 novembre 2020
Françoise GUERIN décédée le 16 novembre 2020
Félix LHOMMET décédé le 18 novembre 2020
Lucienne AUBER décédée le 21 novembre 2020
Charles POUPEL décédé le 24 novembre 2020
Michel DECULTOT décédé le 27 novembre 2020
Alice DOUCET décédée le 30 novembre 2020
Robert LECANU décédé le 6 décembre 2020
Léon MÂLO décédé le 12 décembre 2020
Suzanne LECHALUPÉ décédée le 13 décembre 2020
Colette LE MEILLEUR décédée le 13 décembre 2020
Alain LEBAS décédé le 14 décembre 2020
Marthe MORIN décédée le 4 janvier 2021
Jean-Pierre LAPERDRIX décédé le 3 février 2021
Alain HAUGUEL décédé le 25 février 2021
David TOUDIC décédé le 5 mars 2021
Antoinette LEMESLE décédée le 9 mars 2021
Cindy DUBOIS décédée le 10 mars 2021
Claude VILLAMAUX décédé le 19 mars 2021
Renée BELHACHE décédée le 26 mars 2021
Monique HANIN décédée le 31 mars 2021
Yvette HINFRAY décédée le 14 avril 2021
Jean-Louis HAUCHECORNE décédé le 18 avril 2021
Annick HANIN décédée le 7 mai 2021
Madeleine TERNON décédée le 22 mai 2021
Marie-Thérèse HAUGUEL décédée le 27 mai 2021
Gaston BELLENGER décédé le 4 juin 2021
Daniel BELLENGER décédé le 14 juin 2021

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre 2021 de 9h30 à 12h30 à la salle des Fêtes sous réserve des conditions sanitaires.

CROIX ROUGE

Campagne de porte à porte à Criquetot-l'Esneval

La Croix-Rouge française lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Durant cette période, les équipes de l'association viendront à la porte des habitants de votre ville pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

C'est pourquoi ils souhaitent entreprendre une campagne de sensibilisation de porte à porte à Criquetot-l'Esneval du 14 juin 2021 au 10 juillet 2021 pendant un maximum de 3 jours durant cette période. Une équipe rencontrera les personnes devant leur domicile au nom de la Croix-Rouge française.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Petites Villes de Demain : un programme prometteur pour le dynamisme de Criquetot



Présentée par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole aux côtés de celles d'Etretat et de Saint-Romain-de-Colbosc, la candidature de Criquetot-l'Esneval a été validée et labellisée au début du printemps au titre des Petites Villes de Demain.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan de relance et vise à soutenir les communes de moins de 20 000 habitants dans leur rôle de centralité.

Il va offrir à la commune des opportunités importantes pour consolider et renforcer son attractivité.

Une convention est ensuite signée entre l'Etat et la commune pour fixer les modalités de la mise en œuvre de son programme d'actions (cf encadré ci-dessous).

Elle bénéficiera dans un premier temps de l'accompagnement d'un chef de projet. Il doit être recruté par la communauté urbaine.

Son coût est pris en charge à 75 % par l'Etat. Il disposera d'un délai de 18 mois pour aider les élus à préparer leurs projets de développement.

Des financements privilégiés (prêts bonifiés, subventions) permettront alors à la commune de réaliser concrètement ses projets qui lui donneront un nouvel éclat, pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

Criquetot-l'Esneval a privilégié quatre axes pour bâtir son programme d'actions

- la requalification du centre-ville, de l'habitat, valorisation du patrimoine bâti et développement d'une offre locative adaptée et abordable
- la consolidation du tissu commercial par l'amélioration du cadre de vie
- l'amélioration des équipements publics et en particulier du groupe scolaire Guillard
- la reconversion du patrimoine remarquable et des friches industrielles

Petite Ville de demain



La Maison du Territoire de Criquetot-l'Esneval (28 route de Vergetot) vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (02 35 27 27 00 / mail : maisondu territoire-criquetot@lehavremetro.fr).

Des agents d'accueil se mobilisent pour vous renseigner sur les services de la Communauté urbaine au quotidien (déchets, transports, habitat, urbanisme, animations sportives et culturelles...).

Les Maisons du Territoire ont obtenu au 1er janvier 2021 le label HYPERLINK "https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services" « HYPERLINK "https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services" Maison France Services décerné par l'État, ouvrant l'accès à un nouveau bouquet de services : CAF, CPAM, Pôle Emploi, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole et Ministères de la justice, des finances et de l'intérieur.

Ce label est la garantie de disposer sur le territoire d'un service public de qualité accessible à tous.

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ou que vous rencontrez des difficultés avec internet, les agents d'accueil sont à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions immédiates.

Parmi les services proposés par les Maisons du territoire, il est à noter les informations suivantes :

Urbanisme



Conseil sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Permanences : Sur rendez-vous (02 77 24 30 10)
Le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h

Projet travaux



Venez rencontrer l'architecte conseil du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement), il vous orientera dans vos choix et vos démarches en matière de construction. Permanences les 1er et 3e jeudis du mois, le matin et sur rendez-vous au 02 35 22 25 20

Rénovation de l'habitat



Pour tous les propriétaires sans condition de ressources, en habitat individuel ou en copropriété, bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets (adaptation du logement au handicap ou à l'autonomie, rénovation énergétique, économie d'énergie, énergie renouvelable ou rénovation de bâti dégradé).

Permanences : Sur rendez-vous au 02 35 22 25 20, le 1er et le 3ème mercredi du mois.

Emploi jeunes



La Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral accueille et accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans dans leur recherche d'emploi et de formation.

Renseignements : Du lundi au vendredi au 02 35 27 28 08

Gestion des déchets

La gestion des déchets relève de la compétence de la Communauté Urbaine, « Le Havre Seine Métropole ».

Pour toutes questions ou réclamations, merci de vous adresser à la Maison du Territoire ou d'utiliser le formulaire de contact en ligne : <https://www.lehavreseinemetropole.fr/contactez-nous>

Déchetterie

Vous pouvez aller gratuitement à la déchetterie de Criquetot l'Esneval.

Horaires d'ouverture :

lundi de 14h à 18h
mercredi – vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18 h
samedi 9h à 12h30 et de 14h à 18h (du 1/10 au 31/03) ou 14h à 19h (du 1/04 au 30/09)
Fermée les dimanches et jours fériés



Les fourgons ne sont pas admis le samedi. Les apports journaliers sont limités à **deux mètres cubes**.

Pour tout renseignement : 02 35 27 27 00

INFOS PRATIQUES

Lutte contre les frelons / frelons asiatiques / guêpes

Vous pouvez faire appel à « ALLO-GUÊPE 76 » situé à Criquetot l'Esneval (06 27 75 96 55).

Son intervention consiste à neutraliser les nids de guêpes ou de frelons et à les évacuer, s'ils sont accessibles. Il intervient dans un délai maximum de 48 heures.

Pour lutter le plus efficacement contre le frelon asiatique, espèce invasive, la destruction des nids « primaires » formés au printemps est essentielle car les femelles y pondent de nouvelles colonies d'ouvrières. Ces nids sont généralement de la taille d'une orange, et situés dans divers abris (rebord d'un toit par exemple).

Lorsque le nid primaire devient trop étroit, la colonie peut se délocaliser vers un nid secondaire, construit à un emplacement plus dégagé et plus élevé.

Vous pensez avoir détecté un nid de frelons asiatiques ? Dans tous les cas, n'intervenez pas vous-même ! Ce type d'initiative augmente le risque d'attaque collective de la colonie et favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids. Le piégeage est également vivement déconseillé car il présente un risque important pour les populations d'insectes locales.

Contactez la plateforme départementale au 02 77 64 57 76. Un interlocuteur spécialisé vous donnera la marche à suivre et, si besoin, vous dirigera vers des intervenants utilisant des produits et méthodes de destructions agréés.



Frelon asiatique

Vous pouvez également remplir un formulaire de contact et trouver toutes les informations utiles sur le site de la plateforme www.frelonasiatique76.fr.

Nuisances

Engins à moteur



L'arrêté préfectoral en date du 16 octobre 2017 précise les horaires d'utilisation des appareils bruyants pour les particuliers.

Afin de préserver la tranquillité de tous, il est rappelé que l'utilisation des tondeuses à gazon, à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Déjections canines

Elles figurent en tête des récriminations que les habitants formulent concernant la propreté de la ville.

Pour participer à la propreté de la commune et pour le bien-être de tous, chaque propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal sur les trottoirs, la chaussée et les espaces verts.

Afin de palier à cette nuisance, la municipalité met à la disposition des propriétaires de chien, des sacs destinés à recueillir les excréments de leurs animaux.



Vous les trouverez sur le champ de foire, devant la poste, dans le lotissement le Pré de la Forge et résidence le Vallon.



Divagation des animaux

Suite à de nombreuses plaintes en mairie, il est rappelé aux propriétaires d'animaux, qu'ils sont tenus de ne pas les laisser divaguer et que leur responsabilité est directement engagée.

Les chiens errants en état de divagation seront saisis et mis en fourrière où ils seront gardés pendant un délai de 8 jours ouvrés et franc. Les chiens ne seront restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière :
frais de prise en charge d'un animal en fourrière : 30 €
frais de garde par jour et par animal à compter du 1er jour : 10 €

Alerte en masse

Des campagnes d'alerte, pour quels risques majeurs ?



Risques naturels
Inondation, tempête, orage, submersion marine, viabilité hivernale, canicule/grand froid, mouvements de terrain...



Risques technologiques
Accident industriel, transport de matières dangereuses, ouvrages hydrauliques, nucléaire...



Risques sanitaires
Pollution réseau d'eau potable, pollution environnementale...



Risques pyrotechniques
Déménagement



Risques terroristes
Opération de police

Gestion de crise
Déclenchement du plan communal de sauvegarde...

Exercices



Risques cyber
Cyberattaque



Déclenchement de sirènes
Intempêtif, réel

Qu'est-ce que le dispositif "Risques majeurs" ?

Le Havre Seine Métropole se dote d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque avéré.

Ce dispositif appelé "Risques majeurs" permet d'être informé par appel vocal, SMS ou courriel en cas d'évènement.

Ce dispositif entièrement gratuit est accessible à l'ensemble des habitants des **54 communes** de la communauté urbaine, sur simple inscription. Il devient ainsi un complément du dispositif existant regroupant 35 sirènes mises en réseau centralisé de supervision et de commande.

Comment fonctionne le dispositif ?

Le dispositif « Risques majeurs » peut être déclenché dans différents cas, notamment les risques naturels, technologiques ou sanitaires.

L'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine, et peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

Les habitants sont invités à s'inscrire gratuitement via les formulaires accessibles sur le site de la communauté urbaine.

Plus d'informations : lehavreseinemetropole.fr/inscription-alertes-risques-majeurs



COMMENT RECEVOIR LES ALERTES ?



1

Je m'inscris

sur www.alerte.lehavreseinemetropole.fr ou auprès de ma mairie de résidence. Mon identifiant et mon mot de passe me donnent accès à la plateforme sécurisée pour compléter, modifier ou supprimer mes données.



2

Je reçois les alertes en temps réel

n'importe où, n'importe quand. En cas d'évènement, je reçois dans les plus brefs délais une alerte par sms, message vocal ou par mail. Chaque campagne d'alerte et d'information est envoyée en simultané ou en cascade sur toutes mes coordonnées selon la nature du risque.



3

J'adopte les bons réflexes

grâce aux éventuelles consignes reçues avec l'alerte. En fonction du type d'alerte ou de risque, je suis informé de l'évolution de la situation, des mesures prises par les autorités et des recommandations.

Une campagne d'alerte peut ainsi comprendre des messages successifs : l'alerte et les consignes, l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles consignes, enfin la fin de l'alerte.

Chaque campagne est envoyée par l'autorité compétente en matière d'alerte, selon le périmètre et l'étendue du risque : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine.

MAISON DU TERRITOIRE

Ordures Ménagères

La collecte des déchets ménagers est effectuée :

- dans le bourg : le mardi et le vendredi
- dans les hameaux : le mardi

Si le jour de ramassage est férié alors le camion passe le lendemain sauf week-end.

Nous vous rappelons que vos poubelles doivent être déposées au droit de votre propriété uniquement le lundi et jeudi soir.

Amiante / Fibrociment

Demande de contenants amiante via le formulaire en ligne :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/amonservice/demarche/demande-de-contenants-amiante> ou en contactant la maison du territoire.

Il s'agit d'un service gratuit qui vous permet de récupérer un ou plusieurs contenants hermétiques pour y déposer à l'intérieur vos plaques de fibrociment afin de les déposer au centre de recyclage.

Tri sélectif

La collecte a lieu **les mardis des semaines impaires**. Pensez à les déposer la veille au soir à l'endroit habituel de collecte.

Containers de verres – papiers – plastiques

Des containers sont à disposition aux endroits ci-dessous :

- Place de l'Europe : près de la salle des fêtes
- Route de Cuverville : à l'entrée du lotissement Les Courlis

Un container à carton est également disponible rue de Verdun (en face la pizzeria).

La fourrière animale communautaire, maillon de la protection animale

Intervenir sur le terrain

Les agents de la fourrière recueillent sur le terrain les animaux signalés errants et les mettent en sécurité. Lorsque l'animal est identifié, le propriétaire est contacté pour le récupérer.



L'adoption

À compter de 8 jours ouvrés après sa prise en charge par la fourrière, s'il n'a pas été récupéré, l'animal est considéré comme abandonné et peut être proposé à l'adoption. La fourrière collabore avec des associations de protection animale qui disposent d'un refuge :

la SHPA (Société Havraise de Protection des Animaux),
Chemin rural n°1, 76610 Le Havre (Tél : 02.35.53.28.81)

l'ABEC (Amis des Bêtes d'Étretat et du Canton), Rue Colonel Raynal, 76790 Étretat (Tél : 06 70 96 17 21)

Campagnes de stérilisation des chats errants

La fourrière travaille également sur les campagnes de stérilisation des chats errants sur le territoire, en lien avec les amis des bêtes qui nourrissent les animaux. Stériliser les chats dits 'libres' freine la propagation des maladies, la surpopulation et l'engorgement des refuges.

Vous avez trouvé un animal errant

Contactez-la fourrière au 02 35 55 19 11. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées : vous serez recontacté si nécessaire.

Contact : fourriereanimale@lehavremetro.fr

Si l'animal présente un danger, merci de contacter la gendarmerie.



Vous avez perdu votre animal

Rendez-vous sur la page <https://www.lehavreseinemetropole.fr/demarche/signaler-un-animal-disparu-le-havre-seine-metropole>). Une démarche en ligne permet de donner des informations comme le lieu de disparition et la description de votre compagnon à quatre pattes. Ajouter une photo aide considérablement la fourrière dans ses recherches.

VIE SCOLAIRE

De nouveaux aménagements pour sécuriser l'école

Dans le cadre de la réglementation Vigipirate, de nouvelles clôtures rigides d'une hauteur de deux mètres ont été installées, en février 2021, tout autour de l'école. Celles-ci sont conformes à la réglementation anti-intrusion.



Les portails d'accès des élèves à l'école et à la cantine ont également été changés pour sécuriser au mieux nos enfants et le personnel de l'école.

Dans le même temps, des panneaux de signalisation ont été posés pour inciter les automobilistes à la prudence aux abords de l'école.



Carnaval à l'école

Un peu de légèreté avant les vacances ? A vos déguisements !!! Et oui, une petite pause s'imposait en cette période compliquée et c'est avec la journée Carnaval que petits et grands ont été heureux de partager un moment convivial et festif.



Les super héros, les princes et princesses, les chevaliers, les fantômes, les clowns, les personnages de dessins animés, et bien plus encore, ont envahi les classes pour le bonheur de tous !

Pâques Un vrai régal pour les papilles de nos bambins !!!

Une nouvelle fois pour Pâques, notre chef cuisinier Florian Atinault, avait organisé un jeu concours pour nos cantiniers.

Chaque élève devait ainsi estimer le poids d'une pièce en chocolat, qui cette année était un œuf de 512 g.

Puisque les élèves n'avaient ni le droit de porter ni de toucher la création, M. Atinault les avait quelque peu aiguillés leur donnant une fourchette comprise entre 400 et 600 g. Bien entendu chacun disposait de la possibilité de modifier sa proposition tout au long de la semaine.



C'est donc le vendredi après le déjeuner que les enfants ont découvert que le poids exact avait été donné par Tristan un élève de primaire.

Quant aux maternelles, trop petits pour participer, notre chef cuisinier a effectué un tirage au sort à chaque service, dont les grandes chanceuses étaient Soline et Lyanna.

Nos grands vainqueurs ont remporté un œuf en chocolat entouré de petits œufs et garni de friture au chocolat au lait, tout ça confectionné par M. Atinault.

INFOS PRATIQUES

Don du sang

Vendredi 16 avril, salle des fêtes de 15h00 à 19h00, 70 personnes ont donné leur sang.

Si vous souhaitez participer à la prochaine collecte du vendredi 3 septembre 2021, vous devrez vous inscrire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou par téléphone au 02 35



Vaccinodrome au stade Océane



Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h (dernier rendez-vous à 18 h 45) et le samedi de 9 h à 17 h 30 (dernier rendez-vous à 17 h 15).

Prise de rendez-vous sur Doctolib : www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/le-havre ou par téléphone à la plateforme téléphonique régionale au 02 79 46 11 56.



Dépistage COVID

Dépistage tous les jours par nos infirmières libérales (test « RT-PCR ») sur rendez-vous au 02 35 27 21 52



Vaccinobus

Pour accélérer la campagne de vaccination contre la Covid 19, le département en partenariat avec le SDIS76 et l'ARS déploie un dispositif mobile de vaccination, le « Vaccinobus ».

Après avoir réalisé une campagne de vaccination au sein des résidences autonomes, dans les établissements pour personnes handicapées, le Département de la Seine-Maritime continue d'apporter sa contribution pour accélérer la campagne de vaccination contre la Covid 19. C'est dans cette démarche du « aller vers » pour être au plus proche des habitants que deux unités mobiles sillonnent les communes pour permettre la vaccination de personnes éloignées des centres de vaccination ou rencontrant des difficultés pour s'y rendre.

A cet effet, deux bibliobus du département ont été transformés en vaccinobus. Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes à hauts risques sans limite d'âge. Vendredi 28 mai, le vaccinobus 76 était à Criquetot, de 9h30 à 17h30.

En présence du maire Alain Fleuret, Jean-Louis Rousselin et Florence Durande, conseillers départementaux ont tenu à venir saluer les équipes du département et du SDIS mobilisées sur ce centre de vaccination itinérant. L'équipe mobile est composée de deux personnels administratifs du département, et trois personnels du SDIS dont un médecin et un infirmier. Soixante dix personnes ont ainsi été vaccinées vendredi. Tous ont loué l'équipe accueillante, souriante et rassurante, la facilité de prendre rendez-vous (uniquement par téléphone) et ce dispositif au plus près de chez eux.



RETROSPECTIVE

Décorations de Noël

Nous avons été ravis de votre retour positif sur les décorations de notre bourg pour les fêtes de fin d'année. Petit retour en photo !



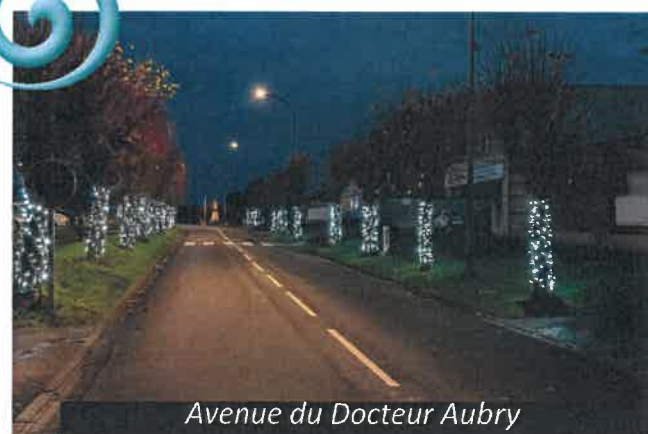
La Mairie



Devant la Bibliothèque



Devant la Salle des Fêtes



Avenue du Docteur Aubry

Téléthon

Les criquetotais toujours mobilisés pour aider la recherche

Cette année, la crise sanitaire n'aura pas permis d'organiser toutes les manifestations habituelles pour aider la recherche contre les maladies génétiques.

Cependant, les bénévoles auront une fois de plus mis toute leur énergie au service du Téléthon, en décembre dernier, en tenant différents stands dans le bourg pour récolter des fonds : les ventes de parts de pot au feu, de galettes au beurre, de fleurs et d'objets Téléthon auront permis de récolter près de 2400 Euros.

Quelques semaines plus tôt a eu lieu la randonnée des Galocheux.



La vente de parts de pot-au-feu, de galettes, de fleurs et d'objets du Téléthon a eu lieu le samedi 5 décembre 2020

La remise de la collecte du Téléthon de la Pointe de Caux a eu lieu le 10 février 2021.



C'est à la Halle au Blé de Gonnevill-la-Mallet et en petit comité, qu'un chèque de 9530,30 Euros a été remis à Monsieur Jacky DEHAIS, coordonnateur de l'AFM (Association Française contre la Myopathie), qui ne manqua pas de remercier toutes les personnes investies en faveur du Téléthon.

Et même si, en cette année si particulière, les montants récoltés sont en net recul par rapport aux années précédentes, force est de constater que les criquetotais restent généreux et mobilisés en faveur de la recherche scientifique et des grandes causes nationales.



ACCUEIL DE LOISIRS

Un hiver chaleureux pour Les P'tites Canailles !

Cet hiver, le centre de loisirs a pu accueillir 35 enfants sur la période des vacances de Noël et 79 dont 36 nouveaux adhérents pour celle de février.

Grâce au dynamisme de l'équipe encadrante et le précieux concours des agents de la commune, toutes les conditions étaient réunies, pour qu'en toute sécurité, les enfants se glissent dans une belle bulle d'oxygène pour un programme riche en divertissements !

Des thèmes bien sympathiques tout au long des vacances d'hiver :



« Noël à travers le monde » : création de fresques de Noël sous les tropiques, création du village du père Noël, pliage de serviettes, origami, contes et histoires de Noël d'ici et d'ailleurs, créations de lanternes, de boules à neige, d'une maison en pain d'épices et également jeux sportifs et jeux extérieurs sur le thème. Les enfants ont aussi pu chanter et danser sur les airs de Raymond l'accordéon, joués par une animatrice.

Puis « En avant la musique » pour les vacances de février. Pendant cette période d'accueil, les enfants ont réalisé différentes activités sur ce thème : chants et danses avec Raymond l'accordéon, création d'instruments de musique, jeux de relais en musique, grands jeux, peinture sur fond musical, quizz, ateliers d'écriture



Sur chaque période, les enfants sont repartis des étoiles plein les yeux !

Au printemps, les nouvelles mesures gouvernementales n'ont permis d'accueillir qu'un effectif réduit en service minimum.



L'accueil concernait les enfants dont l'un des parents exerçait une profession faisant partie de la liste des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie et n'ayant pas d'autre moyen de garde.



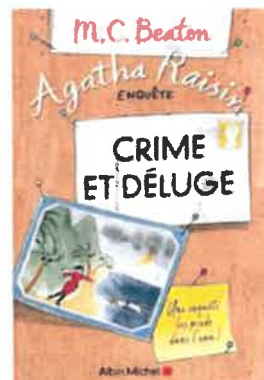
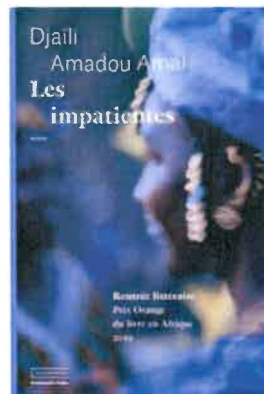
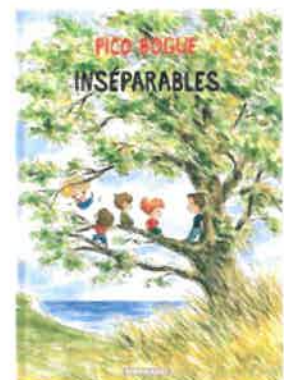
L'ACCUEIL DU MERCREDI a également repris pour Les p'tites Canailles Depuis septembre, 50 enfants sont accueillis Inscriptions toujours possibles !

ANIMATRICE, ANIMATEUR ? L'accueil de loisirs recrute toute l'année pour l'accueil des mercredis et des vacances scolaires, N'hésitez pas à postuler !

Pour tout renseignement : rendez-vous sur le site www.ala-loisirs.fr
Tél. 06.21.32.81.68
Mail : alaloisirs@gmail.com

CULTURE

Bibliothèque La Post'strophe : des nouveautés sont arrivées !



Les nouvelles de notre bibliothèque la Post'strophe !

De **nombreuses nouveautés** sont arrivées depuis 4 mois !
 Pour les adultes: 50 romans dont 17 en gros caractères, des BD, des biographies, des documentaires dont plusieurs sur la couture.
 Et pour la jeunesse: 22 romans, 18 BD, des mangas et des albums pour les plus jeunes.

Vous pouvez toujours réserver en ligne: <http://www.lapoststrophe.fr/>

L'exposition peinture est à découvrir lors de vos visites à la bibliothèque.

CRIQ'COULEURS

Le **prêt des DVD** est de nouveau possible! 200 DVD vous attendent pour vos soirées ciné.



Nous recherchons des bénévoles pour tenir les permanences de la bibliothèque car nous ne sommes plus assez nombreux. Ce peut être pour tenir l'accueil avec un(e) autre bénévole, 2h une fois par mois ou tous les 15 jours (sauf pendant vos vacances bien sûr !)
 Si vous êtes intéressé(e)s, laissez vos coordonnées à la bibliothèque.



Sur le temps scolaire:
 Lundi – 16h30 à 18h30
 Mercredi – 10h à 12h et 14h30 à 16h30
 Samedi – 10h à 12h

Pendant les vacances
 Lundi – 16h30 à 18h30
 Mercredi 14h30 à 16h30
 Samedi 10h à 12h

PLANTATIONS D'ARBRES

Promouvoir l'arboriculture

Fin janvier, les employés communaux chargés des espaces verts ont planté sur la zone artisanale, au pôle paramédical et devant l'aquabowling 8 pruniers, 2 poiriers de Caux et 16 pommiers de pommes à couteaux.

Ce travail a été effectué avec les précieux conseils de Mr Christian CAILLOT, membre de l'association de pomologie de Haute Normandie.



Favoriser l'arboriculture



Celle-ci a pour but de promouvoir l'arboriculture fruitière, la recherche variétale et génétique.

Pour tous renseignements :
pomologie@aphn.net
 ou sur le site :
www.aphn.net.



FODENO

@ateliers numériques pour toutes et tous



- Initiation aux usages d'une tablette ou d'un ordinateur
- Conseils pour gérer vos mails
- Découverte des services en ligne
- Meilleure maîtrise de vos propres outils

ACCES GRATUIT SUR INSCRIPTION

10 places par atelier / 2 ateliers par demie-journée

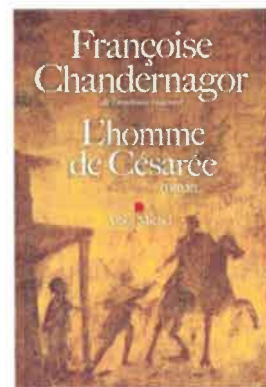
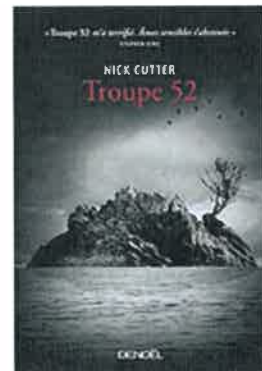
Mardi 6 juillet 2021
 Mardi 13 juillet 2021
 Mardi 20 juillet 2021

de 9h à 10h20 ou de 10h40 à 12h

Pour y participer : s'inscrire auprès du Centre Médico-Social
 au 02 35 27 43 23



salle du Vivier
 rue de Verdun
 76280 CRIQUETOT L'ESNEVAL



CINETOILES

Cinéma sous les étoiles !



Synopsis et détails

Sur une île au large de la Nouvelle-Angleterre, au cœur de l'été 1965, Suzy et Sam, douze ans, tombent amoureux, concluent un pacte secret et s'enfuient ensemble.

Alors que chacun se mobilise pour les retrouver, une violente tempête s'approche des côtes et va bouleverser davantage encore la vie de la communauté.

Criquetot a souhaité de nouveau s'associer à l'opération Cinétoiles de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

C'est l'occasion de passer une agréable soirée en famille ou entre amis en regardant un film en plein air, la tête dans les étoiles !



Une date à retenir : le **vendredi 30 juillet 2021** – Stade de football – rue de la gare

Ouverture publique du site : 19H30

Début du concert "Cinétoiles et ses drôles de dames" : 20H45 (durée 1h)

Découvrez l'intégralité du programme sur le territoire de la Communauté Urbaine sur le site : <http://cinetoiles.info/>

L'US Cap de Caux propose un service de restauration et de buvette sur place. Des transats devraient être mis à votre disposition mais vous pouvez bien-sûr venir avec vos chaises pliantes ou autres.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur notre page Facebook "Ville de Criquetot".

En cas de mauvais temps le cinétoiles aura lieu à la salle des Fêtes

ECHO D'ORGUES

Après une année blanche, le festival Echo d'Orgues reprend vie et va offrir de belles heures musicales aux mélomanes.

Mercredi 7 juillet à 21h : Eglise d'Etretat

Trompette et orgue avec Pascal Piedefer et Dominique Preschez

Vendredi 16 juillet à 21h : Eglise de Gonneville la Mallet

avec Pascal Estrier à l'orgue et Annick Villanueva au chant

Mercredi 21 juillet à 21h : Eglise de Criquetot l'Esneval

avec l'ensemble Théodora (musique baroque) orgue, trompette et chants

Des rendez-vous à ne pas manquer !



COMMERCES

L'Eaux des vins

Le 2 avril, un nouveau commerce voyait le jour dans le centre de Criquetot.

C'est dans l'angle de la place Georges Chédru qu'Alexandre Hauguel a décidé de s'installer après un véritable coup de cœur pour l'emplacement.

L'enfant du pays vous invite à découvrir son métier, sa passion à travers une gamme de plus de 120 références de vins français et du monde entier, une cinquantaine de rhums, quarante whiskys et une centaine de spiritueux ainsi qu'un large choix de bières, le tout dans un décor soigné et chaleureux.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à notre nouveau caviste.

Alexandre vous attend :
Du Mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h30
Le Samedi de 10h à 20h
Le Dimanche de 9h30 à 13 h



L'Eaux des vins
4 place Georges Chédru
76280 Criquetot

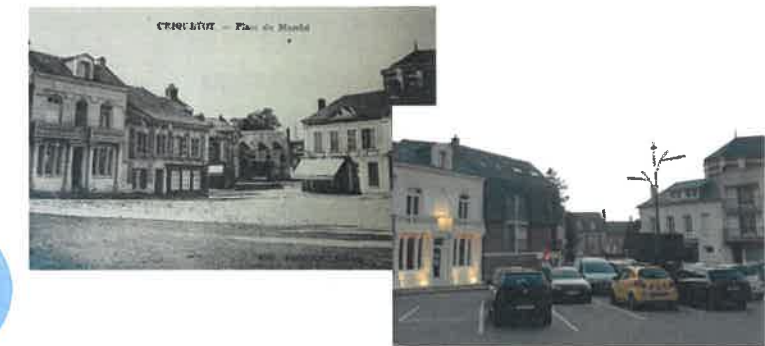


C le Bon Choix

Une nouvelle agence immobilière à Criquetot, « C LE BON CHOIX » (02 35 42 42 48) est installée depuis quelques mois, rue de la victoire.



Estimation
vente
locations



Après déménagement, l'agence « Océan IMMOBILIER » (02 35 27 21 74) est maintenant installée dans une belle bâtisse relookée au 4 bis rue de la victoire et 11 place Georges Chédru.

MARCHÉ

Le vendredi de 9h00 à 12h30, place des anciens élèves.

5 marchands ambulants proposent différents produits.

Vous y trouverez un poissonnier, une fleuriste, un crémier-fromager-volaillier, un maraîcher, un traiteur (conserves, soupes et plats préparés).



Hommage à Claude VILLAMAUX

Ce 19 mars 2021, veille du printemps, n'a pas été un jour de lumière, ni d'enchantement, Claude est parti discrètement laissant derrière lui une manne de souvenirs.

Après avoir suivi sa scolarité à Turretot qu'il aimait qualifier de HET "Hautes Etudes Turretaises", c'est le 6 juillet 1959, à l'âge de 14 ans, que Claude entra à l'atelier de Jean Dupré, maître apprentissage menuiserie-charpente à Saint Jouin Bruneval.

10 ans plus tard, le 15 mars 1969, Claude installa son premier atelier à Criquetot.

Puis, grâce à son professionnalisme reconnu, l'entreprise s'est développée rapidement pour s'installer route de Turretot.

Il aimait rappeler "que le bonheur est dans le bois".

Une entreprise florissante à laquelle s'est greffée une activité de pompes funèbres.

Menuisier dans l'âme, Claude n'était pas qu'un amoureux inconditionnel du bois. Il trouva encore du temps pour tenir sa place dans différentes instances.

En 1998, Claude a été décoré de la médaille d'argent à la chambre des métiers de la Seine Maritime récompensant 30 ans de bons et loyaux services.

Il a été président des anciens apprentis du CFA du Havre. Il compta plus de 25 années de correction aux CAP et BEP menuiserie.

Il a rempli durant plusieurs années les fonctions de Président de la chambre de menuiserie au syndicat du bâtiment et des travaux publics.

Parallèlement à sa vie professionnelle, Claude s'impliqua très fortement dans la vie locale, apportant son précieux concours aux organisations criquetotaises.

Claude a été conseiller municipal en charge de la responsabilité technique du secteur travaux. Il a assumé cette tâche durant 5 mandats soit plus de 30 ans en prodiguant ses précieux conseils avec une empreinte d'aménageur, de rénovateur, très visible comme dans la construction de la perception, des vestiaires au stade, de la salle de musique, de la caserne des sapeurs pompiers, dans la première tranche des travaux de l'église pour ne citer que ces exemples.



Il fit également autorité et marqua de son légendaire bon sens la politique du bâtiment au sein de la communauté de communes du canton de Criquetot.

Il apporta ses suggestions, ses recommandations, son orientation dans de belles réalisations comme l'extension du collège, la rénovation de la maison du canton, les travaux du centre équestre.

Mais l'oeuvre la plus importante de sa vie a été la transmission du savoir aux jeunes. Il collabora à la PAIO, à DEFICAUX et à ICARE dont il était encore président.

Avec force, pédagogie, conviction il n'acceptait pas le fatalisme ambiant de l'échec des jeunes et militait pour que ceux-ci retrouvent de l'appétence par les études et pour que les métiers manuels soient valorisés.

Il fut, durant sa vie, un passeur de savoir faire, mais aussi de savoir être s'efforçant de générer un grand respect pour les "compagnons" qui pleurent aujourd'hui un humaniste.

Retracer son existence c'est faire revivre dans nos mémoires la qualité d'un homme de coeur, d'action et de loyauté.

Nous garderons de Claude le souvenir d'une personnalité à toute épreuve.

Je voudrais en mon nom personnel, au nom de toute l'assemblée communale, réitérer à Michèle, son épouse, à ses enfants et petits enfants nos vives et chaleureuses condoléances avec notre sympathie attristée.

Alain FLEURET, Maire

TRAVAUX

Le centre médico-social sera bientôt installé dans ses nouveaux locaux

Les services sociaux du département disposeront bientôt de nouveaux locaux, fonctionnels et agréables, pour assurer leur mission et accueillir leurs publics dans les meilleures conditions.

Le feu vert a été donné le 11 mai aux neufs entreprises sélectionnées. La société Side a terminé le désamiantage. Les travaux d'aménagement ont suivi dans la foulée, à commencer par le gros oeuvre réalisé par l'entreprise Cressent.

Sauf imprévu, les travaux seront terminés au mois d'octobre prochain.



Les services sociaux du département disposeront d'ici à la fin de l'année de nouveaux locaux fonctionnels et agréables

Après plusieurs mois d'études, le projet d'aménagement, et de déménagement, préparé par l'architecte Edouard RIPOLL, a été arrêté et validé par les services sociaux du département de la Seine-Maritime. Une consultation publique a été organisée pour attribuer les marchés. Le chantier peut donc démarrer.

Le coût global estimatif des travaux s'élève à près de 260 000 € TTC. Une demande de subvention est en cours d'instruction à la préfecture. Le département de la Seine-Maritime apportera une participation importante à travers le loyer versé à la commune. Il la complètera par une aide financière destinée à limiter la charge de la commune qui fera l'objet d'une convention.

Les entreprises lauréates des marchés de travaux

Gros oeuvre - VRD	Cressent
Etanchéité	Moricet
Menuiseries extérieures - Métallerie	SNMA
Menuiseries intérieures - Cloisons - Faux plafonds	GNC
Revêtements de sol souple - Carrelage - Faïence	GAMM
Peinture	Abbei
Electricité	Auriz'Ohm
Plomberie - Chauffage - Ventilation	Rimbert

Noms des rues

Plusieurs lotissements ont vu le jour ou vont le voir et nous vous communiquons le nom de rue qui leur a été attribué :

Lotissement " LES CAMPAGNOLS " (le long de la route d'Haréauville)

La rue Principale qui va desservir les 2 lotissements sera la rue des Campagnols et à l'intérieur, l'impasse Alfred Cécile (Maire de 1866 à 1873) ainsi que l'impasse Léon Hommais ((Maire de 1873 à 1892)

Lotissement Féron, route de Vergetot.

La rue s'appellera : rue Jean-Baptiste Fiquet (Maire de 1848 à 1854)



Le futur lotissement de la Forge (rue de la Forge)

La rue sera nommée **Simone VEIL**. Elle est née dans une famille juive, fut déportée à Auschwitz à 16 ans durant la Shoah. Elle fut ministre de la Santé sous le gouvernement de Jacques CHIRAC et est à l'origine de la loi, votée en 1975, sur l'interruption volontaire de grossesse. Elle est fait Grand Croix de la légion d'honneur par le Président François Hollande en 2012. Elle est décédée en 2017 et ses cendres ainsi que celles de son mari sont déposées au Panthéon en Juillet 2018.



Lotissement « DES SEPT CHEMINEES » (le long de la route d'Etretat)

La voie principale est nommée **rue Léon Lebreton** (Maire de 1930 à 1942) et à l'intérieur, la **rue Louis Julien** (Maire de 1918 à 1930)

TRAVAUX

Salle Saint-Henri

Les travaux de la salle Saint-Henri commenceront après les vacances

Elle va faire l'objet d'une rénovation complète :

- la création d'un sas d'entrée de manière à réduire les déperditions de chaleur,
- le changement de l'ensemble des huisseries et des fenêtres par des double-vitrages,
- l'isolation intérieure des murs et du plafond,
- l'agrandissement des baies de la façade nord-est.
- l'installation d'un système de ventilation double-flux.
- l'éclairage par lampes à LED.

Ces aménagements permettront d'importantes économies d'énergie. L'audit énergétique conclut à une baisse de l'ordre de 70 % des consommations. Ils contribueront par la même occasion à améliorer le confort de la salle Saint-Henri.

Les travaux faciliteront les circulations, en particulier des personnes à mobilité réduite grâce à la mise à niveau du sol de la cuisine et des sanitaires et à l'aménagement d'un cheminement extérieur adapté depuis les places de stationnement.

La toiture, couverte en ardoises fibrociment chargées en amiante, sera également remplacée.

La salle bénéficiera des connections informatiques et sera optimisée par des équipements sonores et audiovisuels.

Le coût global de l'opération est estimé à un peu plus de 560 000 € TTC. Les subventions demandées aux financeurs habituels de la commune (l'Etat, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime) et le remboursement de la TVA devraient laisser à la charge de la commune un coût inférieur à 100 000 €.

La commune, les nombreuses associations criquetotaises et toute la population disposeront d'ici au début du printemps prochain d'un nouvel équipement public moderne et confortable

Les entreprises sélectionnées après une consultation de marchés publics

Démolition - Gros œuvre	Cressent
Désamiantage	Démolaf
Etanchéité - Couverture - Charpente - Bardage	Berdeaux-Leroux
Menuiseries extérieures - Métallerie	Normandie Alu
Menuiseries intérieures - Cloisons - Doublages - Faux plafonds	Galli Menuiserie
Carrelage - Faïence	Gamm
Peinture	SFP Ledun
Electricité	Auri'Zohm
Plomberie - Chauffage - Ventilation	Rimbert



Parmi les nombreux aménagements, le changement et l'agrandissement des ouvertures et la création d'un sas d'entrée amélioreront le confort de la salle Saint-Henri.

DEPART DE L'ABBE TASSEL

L'abbé Philippe Tassel à l'honneur

Le père Didier Roquigny, le maire Alain Fleuret ont mis à l'honneur l'abbé Philippe Tassel.

En retraite depuis 2004, l'abbé Philippe Tassel a poursuivi pendant de longues années sa mission de père coopérateur, toujours prêt à rendre service, avant de se retirer, l'an passé, dans la maison des Petites Sœurs des Pauvres au Havre.

Après avoir salué son dévouement, sa disponibilité, sa présence rayonnante, l'abbé Roquigny lui a remis le livre d'or des paroissiens et une icône de Saint-Philippe.

Vous avez toujours fait preuve d'une grande capacité relationnelle, d'une disponibilité sans mesure dans les moments de joies et aussi de peine. Tout ceci démontre bien que la foi doit garder une présence, une importance sociale qu'il faut prendre en compte dans les communes, quand on gère les affaires publiques et autres ».

Au nom de ses collègues du conseil municipal, au nom de l'ensemble de la population, l' élu l'a remercié chaleureusement pour son investissement sans faille, son dévouement à bien remplir sa mission au service de tous et pour le bien commun. « Pour vous témoigner notre profonde gratitude, je suis heureux de vous remettre la médaille personnalisée de la commune de Criquetot ». L'abbé Tassel a rappelé qu'une prière écrite par Charles de Foucauld, missionnaire, l'avait guidé, accompagné dans sa vocation, sa foi. Il a souhaité la lire à l'assemblée.

Alain Fleuret a remercié le père Didier Roquigny de lui accorder quelques instants pour honorer le père Philippe, l'homme d'église qui a su se faire, durant quinze années, adopter et apprécier par toute une population.

« Père Philippe, les chemins de nos vies se sont croisés à Criquetot, j'en suis très honoré car vous faites partie des personnes qui ont marqué leur passage pour leur cœur, leur sensibilité, leur tolérance et leurs qualités.

Votre souci constant de bien remplir votre mission, votre écoute attentive, votre sens de l'accueil feront que pour toutes ces raisons et sûrement bien d'autres, vous avez été le guide spirituel, le confident et le conseiller de beaucoup de citoyens.



COMMEMORATION DU 8 MAI

La commune a commémoré le 76ème anniversaire de la victoire de mai 1945.

Cette année encore, la commémoration du 8 mai 1945 aura revêtu un caractère particulier en raison de la crise sanitaire.

C'est en petit comité et en respectant le protocole sanitaire que s'est déroulée la cérémonie devant le monument aux morts.

En présence de quelques personnalités civiles et militaires parmi lesquels le capitaine de gendarmerie, David Demarly, le lieutenant Mathieu DODELIN, adjoint au chef de corps des sapeurs-pompiers, des porte-drapeaux, Bernard Grancher et Michel Hazard, Fernand Maquin et de musiciens, le maire Alain Fleuret a rendu hommage à tous ceux qui ont combattu pour la France.



Un devoir de mémoire qu'il est important de maintenir, de transmettre. « Se rappeler ces moments tragiques de notre histoire, c'est aussi affirmer notre fidélité et notre attachement aux valeurs de notre devise Liberté, Egalité, Fraternité. C'est rappeler l'honneur et la dignité de tous ceux qui sont morts pour notre pays, pour notre liberté ».

BUDGET

Budget primitif de 2021

Les projets d'équipement restent soutenus malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

L'unanimité s'est imposée au conseil municipal du 25 mars pour adopter le budget de l'année 2021. L'importance de l'excédent constaté à la fin de l'exercice 2020, d'un montant de 1 122 765 €, permet à la section de fonctionnement de produire un autofinancement de plus de 1 374 000 €. Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 203 371 €.

Ces chiffres traduisent une maîtrise des dépenses au fil des années, mais également une capacité à mobiliser les financements extérieurs (subventions de l'Etat, de la Région, du Département, complétées par le fonds de concours de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole).

La section d'investissement enregistre quant à elle près de 3,6 M d'euros de dépenses réelles. Cette somme importante financera les travaux de cette année présentés ci-dessous. Elle prévoit également la constitution de provisions qui seront nécessaires pour réaliser l'imposant programme qui sera mis en œuvre dans le cadre du dispositif des Petites villes de demain. Un peu moins de 150 000 € sont par ailleurs consacrés au remboursement en capital de l'emprunt (cf encadré ci-contre).

L'effort d'équipement de la commune reste donc soutenu malgré une nouvelle baisse cette année des dotations de l'Etat.

Elles reculent en effet de plus 86 000 € par rapport à celles de 2020, représentant une perte de près de 190 000 € en deux ans.

En raison des dépenses supplémentaires que les communes ont supportées pour mener à bien la lutte contre la covid-19, l'Etat reconduit néanmoins son aide exceptionnelle qui a permis l'année dernière à Criquetot de recevoir un peu plus de 60 000 €.

Une charge de la dette extrêmement raisonnable

L'annuité de la dette (capital et intérêt) s'élève à 180 000 €. Le capital restant dû au 1er janvier s'élève à 1 105 000 € (environ 420 € par habitant). Il pourrait être couvert par le seul résultat de l'année dernière (1 122 765 €).

La capacité de désendettement de la commune est donc inférieure à une année. Ajoutée à l'autofinancement, elle offre à la commune de grandes facilités d'emprunt pour financer ses futurs projets d'équipement.

La suppression de la taxe d'habitation

Les recettes doivent également s'adapter cette année à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette mesure fiscale deviendra définitive pour l'ensemble des ménages en 2023. Mais elle se traduit dès cette année par une perte totale de cette recette pour les communes. Elle est compensée par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Au taux de TFPB de la commune de 19,11 % s'ajoute donc à compter de cette année celui du département de 25,36 %. Le taux global de TFPB passe ainsi à 44,47 %. Cette réforme reste sans incidence sur la fiscalité des ménages puisqu'ils ne paieront plus de TFPB au département.

Programme d'investissement de 2021

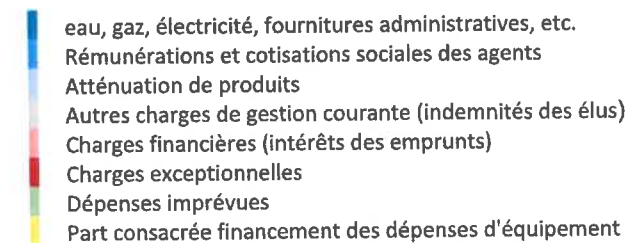
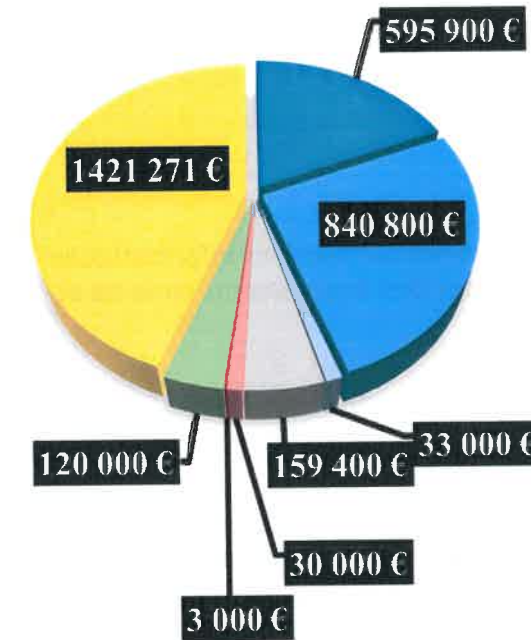
Aménagement du nouveau centre médico-social
Réhabilitation complète de la salle Saint-Henri
Poursuite du programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

BUDGET

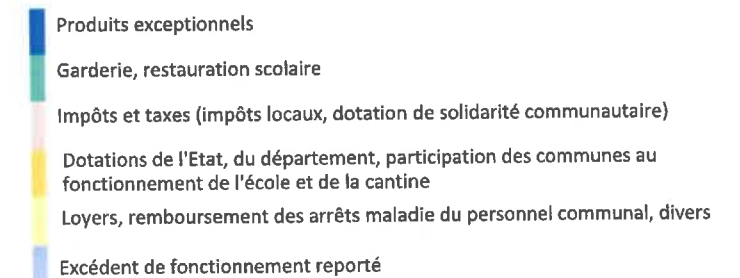
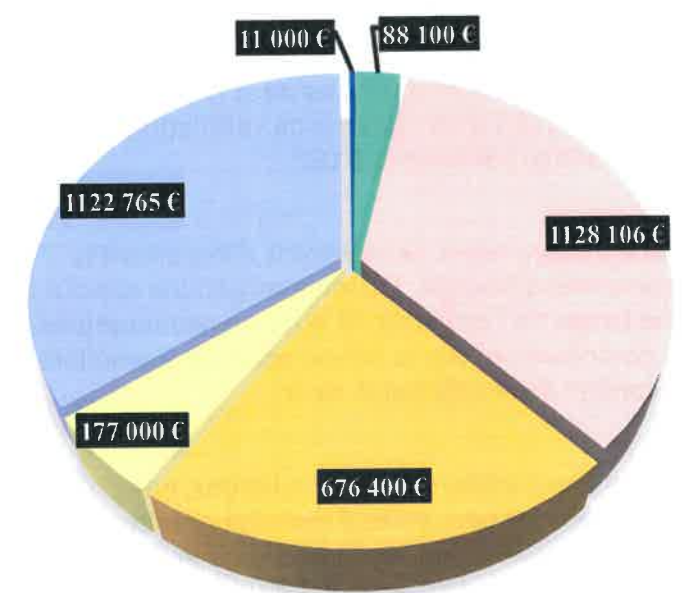
Détail des dépenses et recettes

Section fonctionnement

Dépenses

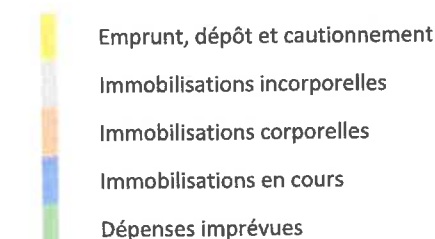
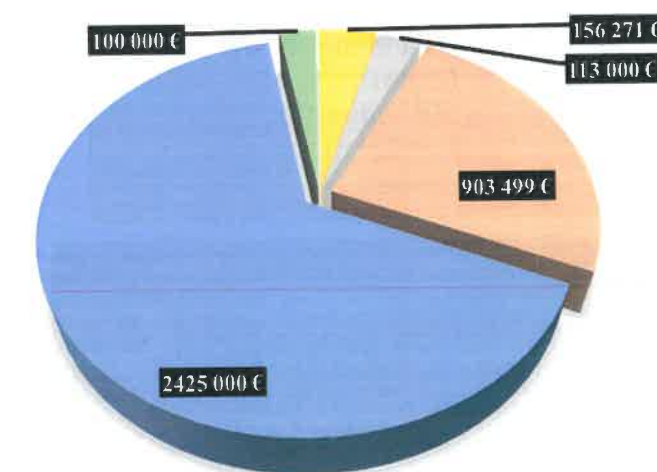


Recettes



Section investissement

Dépenses



Recettes

